

Sondage d'opinion sur le système de rémunération des Agents Publics de l'Etat

Auteurs

Baguinébié BAZONGO¹
Zakaya RAMDE
Issaka OUEDRAOGO
Binouni NABIE
Youssef GUIATIN

Décembre 2018



¹ Tous les auteurs sont des Ingénieurs Statisticiens, Certifiés Data Scientists et membres de PRODASA

Avis important aux lecteurs

Marge d'erreur

Les résultats de cette étude sont basés sur un échantillon de travailleurs. Les pourcentages calculés sont donc susceptibles de varier de plus ou moins 5,2² points si l'étude est réalisée sur un autre échantillon de travailleurs. Les montants de salaires calculés sont également susceptibles de varier de plus ou moins 12 100 FCFA.

Couverture

L'étude a été réalisée auprès d'un échantillon de travailleurs de la ville de Ouagadougou et n'a pas concerné toutes les 13 régions du pays. La garantie que les résultats peuvent être généralisés à l'ensemble des travailleurs du Burkina Faso n'est pas assurée.

Remerciements

L'équipe de recherche témoigne sa reconnaissance à l'ensemble des travailleurs, particulièrement ceux qui ont accepté consacrer une partie de leur précieux temps pour répondre au questionnaire. Sans leur collaboration, le présent rapport ne serait pas produit.

Nous remercions également les Présidents d'Institutions et les Membres du Gouvernement qui nous ont accordé l'autorisation d'accès aux structures afin de nous entretenir avec les travailleurs.

A tous les Interviewers qui ont visité les structures publiques pour conduire les entretiens avec les travailleurs, nous vous sommes reconnaissants.

PRODASA est soucieuse du respect des principes d'éthique dans la réalisation des études scientifiques. C'est pourquoi la confidentialité et l'anonymat dans les réponses individuelles, la transparence et la rigueur scientifique dans le traitement des données, l'indépendance et l'impartialité dans le partage de l'information seront les valeurs qui guident ses actions.

² Marge d'erreur estimée à partir de 40000 répliques de l'échantillon

Sommaire

| | |
|--|----|
| 1. Contexte et justification | 4 |
| 2. Questions de recherche | 5 |
| 3. Démarche méthodologique | 5 |
| 4. Résultats du sondage..... | 6 |
| 4.1. Profil des travailleurs interrogés | 6 |
| 4.2. Perception des travailleurs sur l'équité dans la rémunération | 6 |
| 4.3. Justesse des revendications des travailleurs..... | 7 |
| 4.4. Niveau de salaire nécessaire pour la satisfaction des besoins | 8 |
| 4.5. Appréciation de l'organisation de la conférence | 9 |
| 4.6. Niveau de connaissance sur les recommandations de la conférence | 10 |
| 4.7. Confiance dans la mise en œuvre des recommandations | 12 |
| 4.8. Adhésion au départ volontaire à la retraite..... | 13 |
| 4.9. Suggestions des travailleurs pour améliorer le système de rémunération..... | 14 |
| 5. Références bibliographiques | 15 |
| 6. Annexe : Questionnaire de l'enquête | 16 |

1. Contexte et justification

Le Burkina Faso post insurrectionnel a connu une explosion des revendications sociales au sein de l'Administration Publique. En effet, le nombre de grèves et sit-in est passé de 16 en 2015 à 41 en 2016, puis à 68 en 2017 (l'Economiste du Faso, 22 janvier 2018). L'année 2018 a également connu un nombre important de grèves et sit-in obligeant ainsi le Gouvernement à prendre certaines mesures pour assurer le fonctionnement des services publics. Parmi ces mesures, on peut citer la réquisition d'agents pour faire face aux débrayages, la déclaration des sit-in illégaux par le Conseil d'Etat et l'autorisation accordée au Ministère en charge des Finances en conseil des ministres du 18 juin 2018 pour recruter un personnel d'appoint afin d'assurer la continuité du service.

Face à la persistance des revendications corporatives, le Président du Faso a reconnu les limites des méthodes qui consistent à régler les revendications au cas par cas et la nécessité de les régler dans un cadre global. C'est ainsi qu'il a annoncé dans son message à la nation, en décembre 2017, une réforme du système de rémunération en concertation avec les partenaires sociaux et les autres composantes de la Nation pour « donner naissance à une fonction publique moderne, dynamique, tournée vers le développement et au service exclusif des usagers ».

L'annonce des réformes a conduit à l'organisation d'une conférence nationale sur le système de rémunération du 12 au 14 Juin 2018 à Ouagadougou pour envisager une refondation du contrat social avec les agents publics de l'Etat. La tenue de cette conférence a abouti à des recommandations visant à améliorer le système de rémunération des agents publics de l'Etat. Par ailleurs, un comité technique et un comité de suivi des recommandations devraient être mis en place pour affiner les recommandations et suivre leur mise en œuvre.

La tenue de la conférence nationale des forces vives a suscité des débats parfois virulents entre travailleurs du public sur les réseaux sociaux, dans les kiosques à café et sur les forums des internautes. Ces débats ont essentiellement porté sur la participation des non fonctionnaires aux travaux de la conférence, la décision de certains partenaires sociaux de ne pas prendre part aux travaux de la conférence et sur les recommandations assorties de cette conférence. Ils soulèvent donc des questions sur la popularité des recommandations au sein des différentes catégories de travailleurs et également sur l'approbation des actions des partenaires sociaux par les travailleurs qu'ils représentent. En l'absence d'une étude scientifique récente pour apporter des réponses à ces questions, il est risqué de mettre en œuvre ces recommandations sans savoir ce que pensent les principaux concernés que sont les travailleurs.

Mesurer de façon rigoureuse l'opinion des travailleurs contribuera à éclairer les acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre des réformes de la conférence au profit des travailleurs.

2. Questions de recherche

L'étude vise à répondre à deux principales questions :

- i. Quelle est la perception des travailleurs sur le système de rémunération des agents publics de l'Etat ?
- ii. Quelle est l'appréciation des travailleurs sur l'organisation de la conférence nationale des forces vives sur le système de rémunération ?

Les questions spécifiques sont :

- ✓ Quelle est la perception des travailleurs sur l'équité dans la rémunération ?
- ✓ Quelle est la perception des travailleurs sur la justesse des revendications des travailleurs ?
- ✓ Quel est le niveau de salaire qui satisfait les besoins des travailleurs ?
- ✓ Quelle est l'appréciation des travailleurs sur la participation des non fonctionnaires à la conférence nationale des forces vives ?
- ✓ Quelle est l'appréciation des travailleurs sur la non-participation de certains syndicats à la conférence nationale des forces vives de la nation ?
- ✓ Quel est le niveau de connaissances des travailleurs sur les recommandations de la conférence nationale des forces vives de la nation ?
- ✓ Quel est le niveau de popularité de certaines recommandations de la conférence nationale des forces vives de la nation auprès des travailleurs ?
- ✓ Quel est le niveau de confiance des travailleurs sur la mise en œuvre des recommandations de la conférence ?
- ✓ Quel est le niveau d'adhésion des travailleurs au départ volontaire à la retraite ?
- ✓ Quelles sont les suggestions des travailleurs pour améliorer le système de rémunération actuel ?

3. Démarche méthodologique

L'étude a adopté une approche quantitative basée sur une enquête par sondage. Le public cible est l'ensemble des agents publics de l'Etat en activité dans la ville de Ouagadougou. Les forces de défenses et de sécurité ainsi que les Agents employés dans les sociétés d'Etat n'ont pas été inclus dans l'étude.

La méthode des quotas a été appliquée pour sélectionner les travailleurs. Ainsi, la sélection a tenu compte de la catégorie professionnelle, du genre et de l'employeur (ministères et institutions).

Les données ont été collectées au sein des structures des ministères et institutions du 22 novembre au 07 décembre 2018 par des interviewers formés à cet effet. Un questionnaire (voir annexe) a été déployé sur les Smartphones des interviewers et renseigné directement par les travailleurs sélectionnés (auto-administration).

La post stratification a été appliquée sur l'échantillon obtenu pour le redresser en utilisant des informations sur les effectifs des Agents issus de l'annuaire statistique 2016 du ministère en charge de la Fonction Publique.

Les données collectées ont été traitées et analysées par une équipe de Data Scientists, membres de PRODASA. La démarche méthodologique adoptée a conduit à des résultats permettant de répondre aux questions de recherche.

L'étude a été conduite en respectant scrupuleusement les règles d'éthique. En effet, un formulaire de consentement a été joint au questionnaire et fournissait les informations sur les objectifs de l'étude et les conditions de participation. La participation était volontaire et chaque répondant avait la possibilité de suspendre sa participation sans aucun préjudice. Les données ont été également anonymisées et traitées selon les exigences scientifiques (reproductibilité).

4. Résultats du sondage

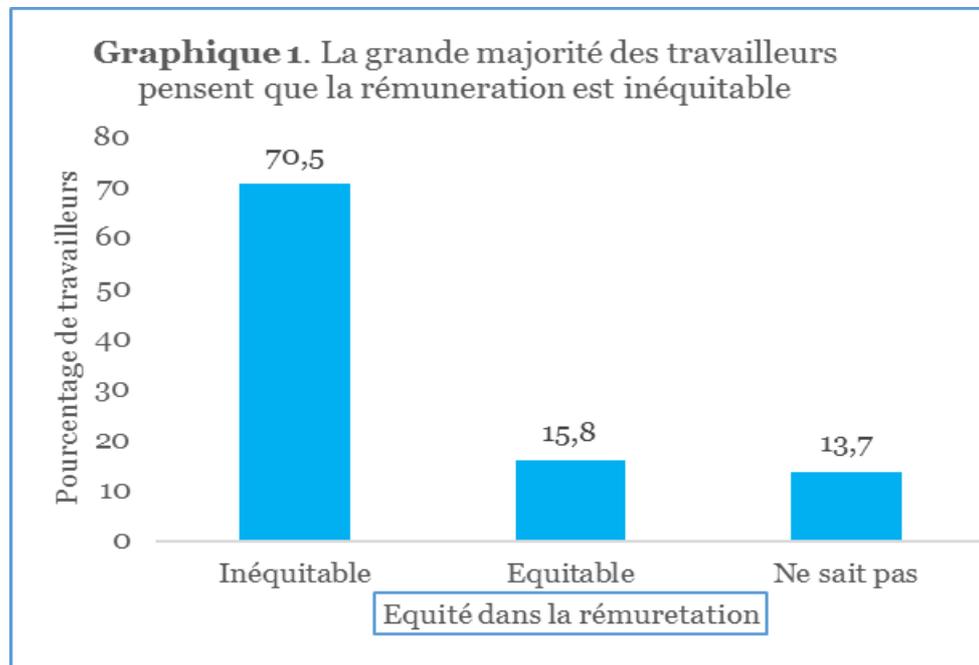
4.1. Profil des travailleurs interrogés

Au total, 357 travailleurs employés dans 15 ministères et 5 institutions de l'Etat ont été interviewés dans le cadre de l'étude. Les hommes représentent 63,6% des répondants et l'âge varie de 19 à 59 ans, avec une moyenne de 37,6 ans. L'ancienneté dans la fonction publique varie entre 0 et 34 ans, avec une moyenne de 9,3 ans. Selon la catégorie professionnelle, 31,7% des répondants sont de la catégorie A, 41,5% de la catégorie B et 19,3% sont de la catégorie C. Les autres catégories P, D, E et autres catégories représentent 7,6%.

4.2. Perception des travailleurs sur l'équité dans la rémunération

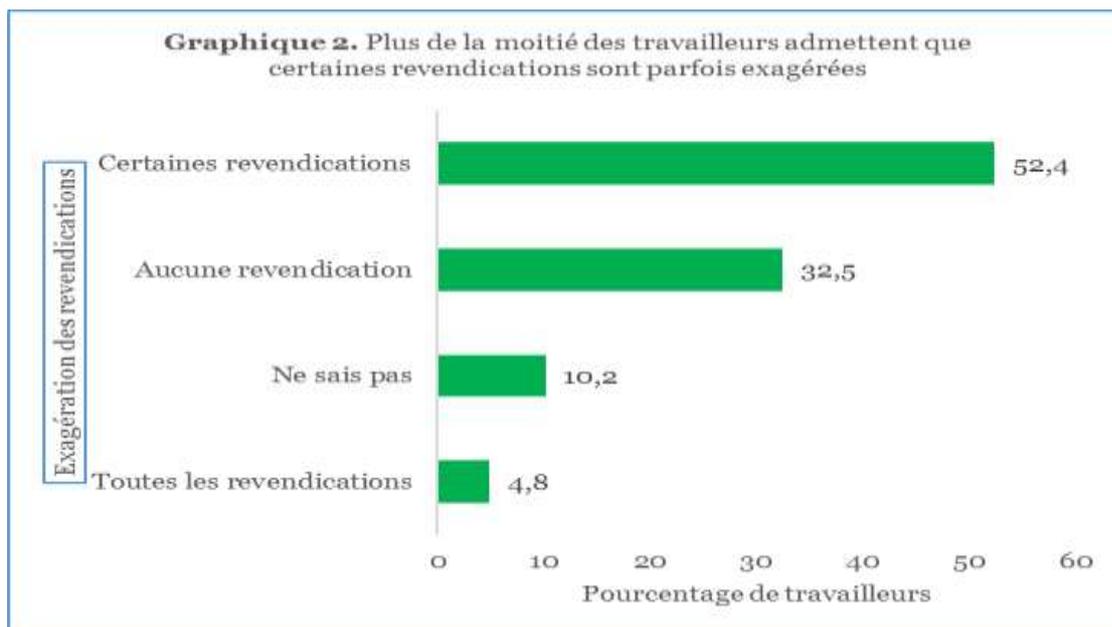
Près de 7 travailleurs sur dix (70,5%) pensent que la rémunération actuelle des agents publics de l'Etat n'est pas équitable (non basée sur le mérite). Ils justifient cette position par les écarts de salaires observés entre les agents de mêmes catégories d'une part, et les écarts énormes entre échelles d'autre part. Ils imputent ces écarts

aux statuts particuliers accordés à certains corps. En revanche, 15,8% des travailleurs affirment que le système de rémunération actuel est équitable (cf. graphique 1).

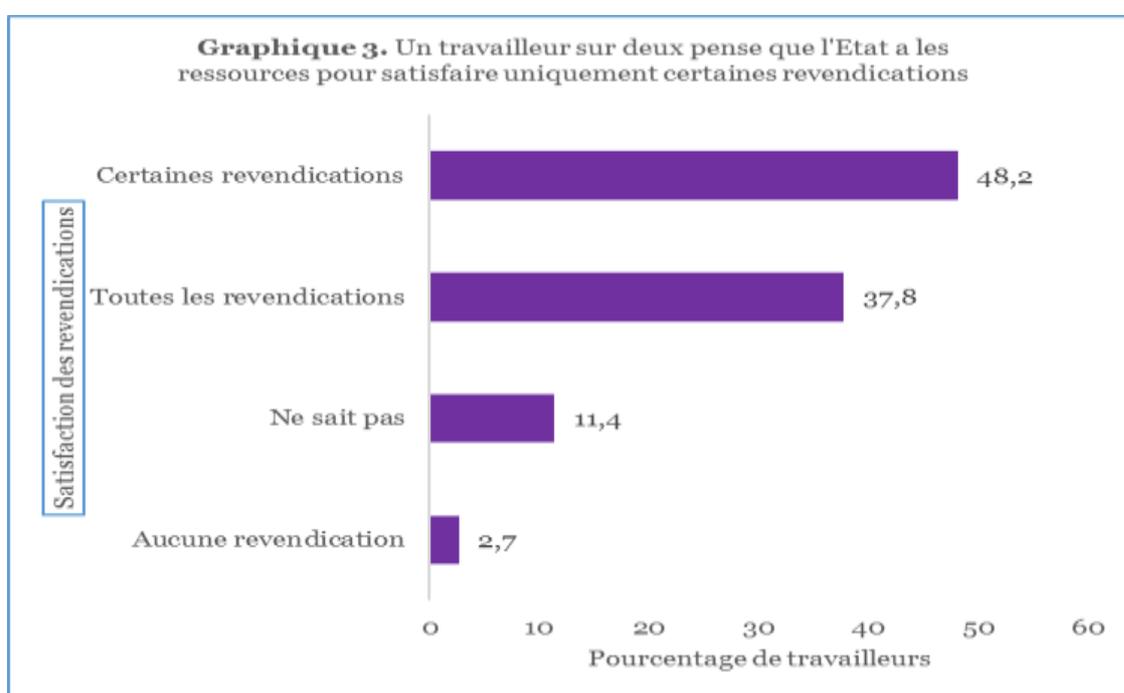


4.3. Justesse des revendications des travailleurs

L'un des points qui a suscité des débats entre citoyens est la justesse des revendications contenues dans les plateformes des syndicats des travailleurs. Sur cette question, plus de la majorité des travailleurs (52,6%) estiment que certaines revendications des travailleurs sont parfois exagérées contre 32,6% qui estiment qu'aucune revendication n'est exagérée. Les avis sont donc partagés sur la justesse des revendications, mais la tendance qui émerge est que certaines revendications sont exagérées (cf. graphique 2).



Sur la question de disponibilité de ressources pour satisfaire les revendications, environ un travailleur sur deux (48,2%) pense que l'Etat n'a pas les ressources pour satisfaire toutes les recommandations des travailleurs, mais certaines revendications. Par contre, plus d'un tiers (37,8%) pensent le contraire (cf. graphique 3). Ces résultats sont en cohérence avec leur perception sur l'exagération des revendications.

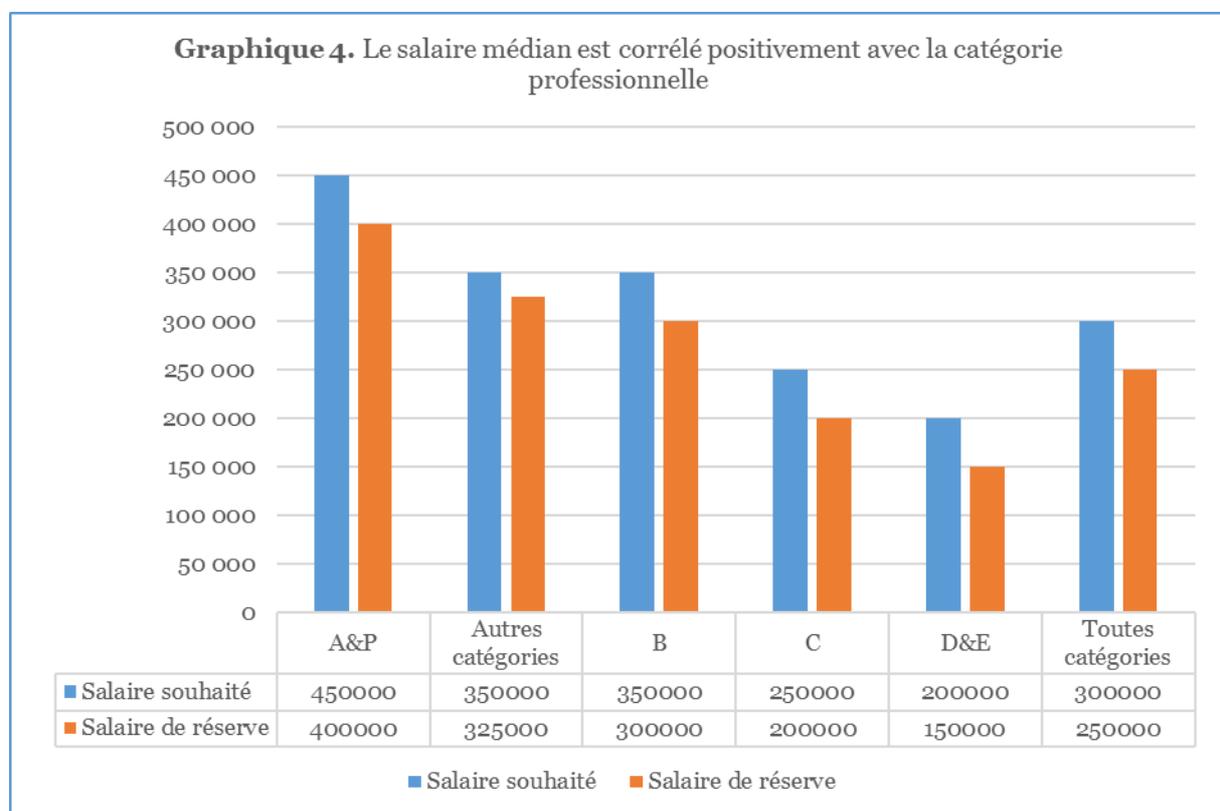


4.4. Niveau de salaire nécessaire pour la satisfaction des besoins

Dans l'hypothèse que les salaires seront augmentés en 2019, les travailleurs se sont prononcés sur le niveau de salaire qui leur permettra de vivre mieux et sur le niveau de salaire de réserve en dessous duquel ils ne seront pas satisfaits.

Le salaire mensuel net souhaité varie de 100 000 à 3 500 000 FCFA et le salaire de réserve varie de 45 000 à 1 500 000 FCFA toute catégorie confondue. La tendance (médiane) qui se dégage de l'ensemble des propositions est 300 000 FCFA pour le salaire souhaité et 250 000 FCFA pour le salaire de réserve.

Les propositions sont en phase avec la catégorie professionnelle. En effet, le salaire médian souhaité par les Agents de catégories A&P est 450 000 FCFA et celui des catégories E&D est 200 000 FCFA. Quant au salaire de réserve, la tendance est de 400 000 FCFA pour les catégories A&P et 150 000 FCFA pour les catégories E&D (cf. graphique 4). A défaut du salaire souhaité, les différentes catégories de travailleurs sont disposés à consentir une baisse de 50 000 FCFA pour avoir le salaire de réserve.

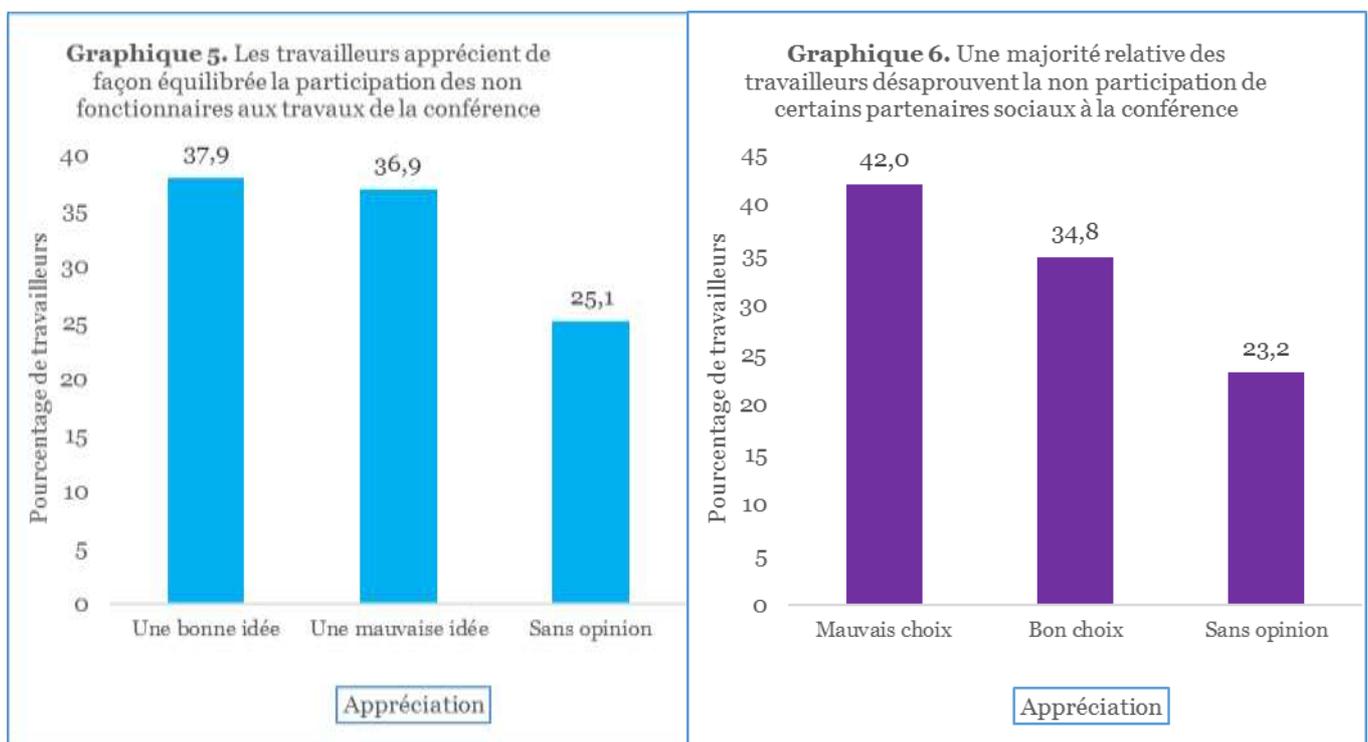


4.5. Appréciation de l'organisation de la conférence

Le fait d'avoir associé certaines composantes telles que la Société Civile et les Leaders coutumiers et religieux aux travaux de la conférence a été mal perçu par certains travailleurs, notamment des partenaires sociaux. L'association de cette composante a donc constitué une raison de non participation de certains partenaires sociaux.

Sur la participation des non fonctionnaires à la conférence, les avis des travailleurs sont équilibrés. En effet, 37,9% approuvent l'association de cette composante aux travaux de la conférence contre 36,9% qui la désapprouvent (cf. graphique 5). Par ailleurs, un travailleur sur quatre (25,1%) a eu une opinion neutre.

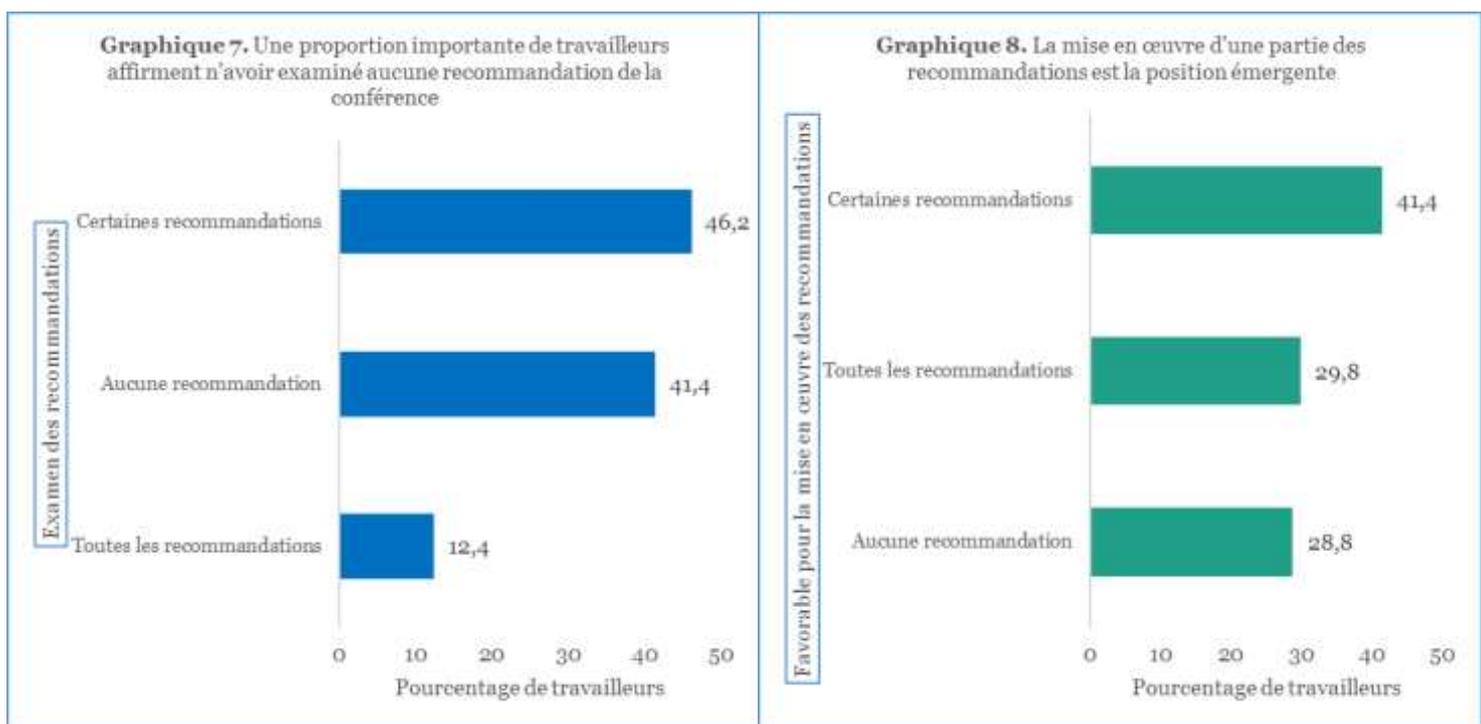
Quant à la non-participation de certains partenaires sociaux aux travaux de la conférence, 42% des travailleurs pensent qu'ils ont fait un mauvais choix contre 34,8% qui approuvent leur décision (cf. graphique 6).



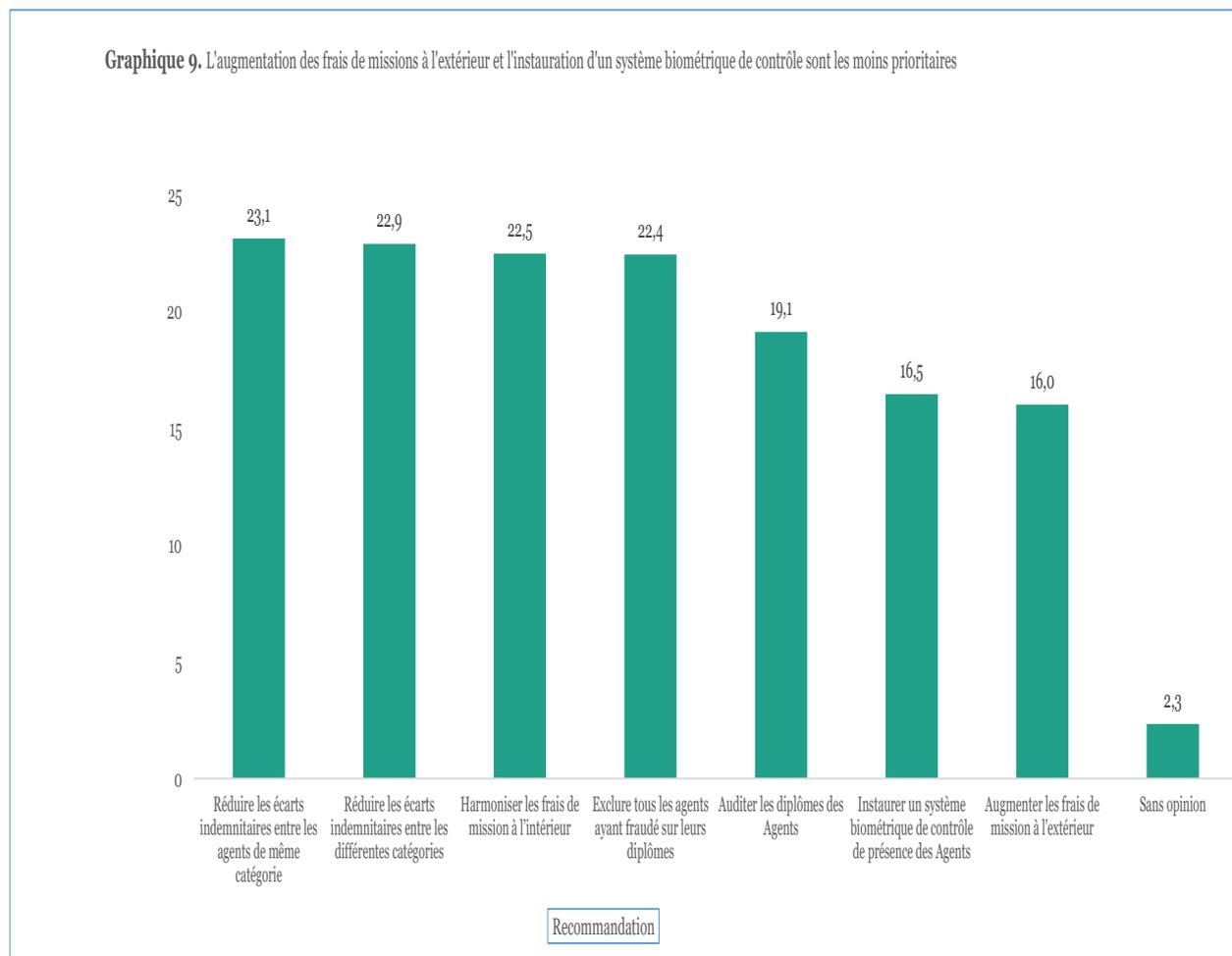
4.6. Niveau de connaissance sur les recommandations de la conférence

Pratiquement un fonctionnaire sur dix (12,4%) affirme avoir examiné toutes les recommandations de la conférence et 41,4% affirment n'avoir pas examiné une seule recommandation (cf. graphique 7). S'agissant de leur mise en œuvre, environ 30%

sont favorable que le Gouvernement mette en œuvre toutes les recommandations alors que 29% ne sont pas favorables à la mise en œuvre d'une seule recommandation (cf. graphique 8). Le faible niveau de connaissance des recommandations de la conférence est un résultat surprenant puisque leur mise en œuvre impacte directement le bien-être des travailleurs. Deux explications émergent de ce résultat : Soient les travailleurs n'ont pas accès au [rapport](#) de la conférence, soient ils n'accordent pas d'intérêt particulier à ces recommandations. Des études futures pourront apporter plus d'explications à ce résultat.

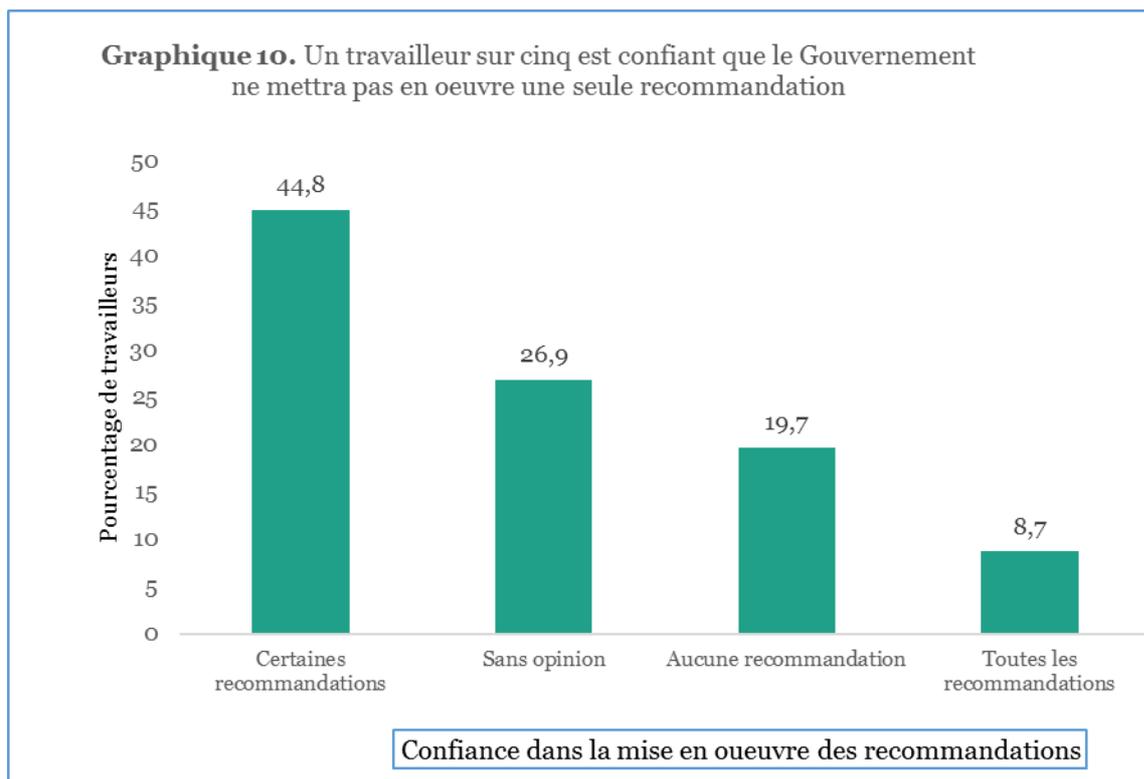


Une liste de recommandation a été présentée aux travailleurs pour choisir celles qu'ils souhaitent la mise en œuvre en 2019. Les recommandations prioritaires pour les travailleurs sont la réduction des écarts indemnitaires entre agents de même catégorie (23,1%) et la réduction des écarts indemnitaires entre différentes catégories (22,9%). Par contre l'instauration d'un système biométrique de contrôle de présence et l'augmentation des frais de mission à l'extérieur sont les recommandations les moins prioritaires (16,5% et 16% respectivement).



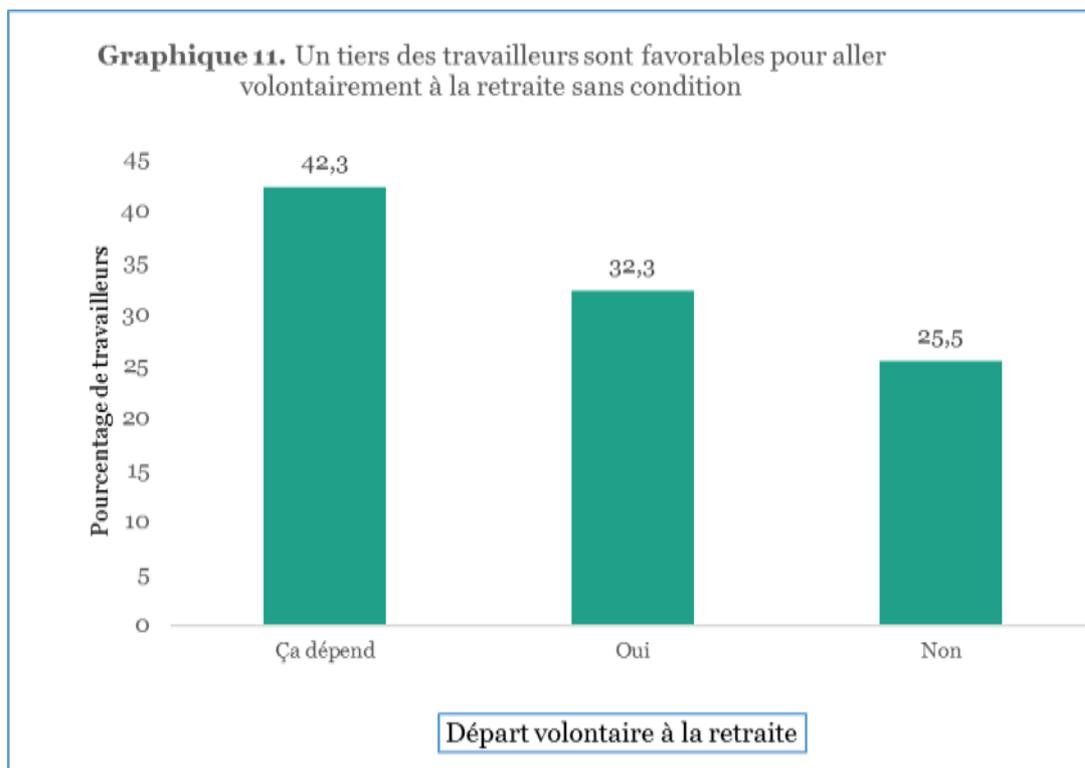
4.7. Confiance dans la mise en œuvre des recommandations

Moins de la moitié des travailleurs (44,8%) se disent confiants que le gouvernement mettra en œuvre une partie des recommandations, mais pas toutes les recommandations. En revanche, pratiquement 20% sont confiants que le Gouvernement ne mettra en œuvre aucune des recommandations de la conférence 2019 (cf. graphique 10).



4.8. Adhésion au départ volontaire à la retraite

Une des recommandations de la conférence nationale des forces vives de la nation est l'examen d'une possibilité de départ volontaire à la retraite. Un travailleur sur trois (32,3%) se dit favorable à un départ volontaire à la retraite, tandis que 42,3% affirment que ça dépend des conditions qui leurs seront proposées (cf. graphique 11). Tenant compte de l'ancienneté, 31,2% des travailleurs de moins de 15 ans d'ancienneté sont favorables à cette idée contre 32,9% de ceux d'au moins 15 ans qui ont la même opinion. Des études futures pourront apporter plus de détails sur les conditions d'acceptation des départs volontaires à la retraite.



4.9. Suggestions des travailleurs pour améliorer le système de rémunération

La possibilité a été offerte aux travailleurs pour suggérer des actions visant à améliorer le système de rémunération :

- ✓ Supprimer les statuts particuliers accordés à certaines catégories de travailleurs ;
- ✓ Augmenter les salaires de base et les indexer sur le coût de la vie (inflation) ;
- ✓ Harmoniser la grille salariale pour réduire les écarts de salaires entre catégories et échelles ;
- ✓ Appliquer le principe selon lequel les agents d'une même catégorie perçoivent un même salaire ;
- ✓ Réformer le système de notation pour qu'il reflète le rendement réel des Agents ;
- ✓ Promouvoir la transparence et l'équité dans la gestion des ressources publiques ;
- ✓ Promouvoir le mérite dans la rémunération salariale ;
- ✓ Réduire le train de vie de l'Etat ;
- ✓ Combattre la corruption et la fraude ;
- ✓ Renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux dans le processus de réformes ;
- ✓ Mettre fin aux exonérations abusives et accroître la mobilisation des recettes fiscales ;

- ✓ Auditer la Fonction Publique pour déterminer les besoins réels en personnel par ministère et institution.

5. Références bibliographiques

1-L'Economiste du Faso <https://www.leconomistedufaso.bf/2018/01/22/revendications-sociales-68-greves-sit-in-2017/>

2-Annuaire Statistique 2016 du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale

3- Rapport Général de la Conférence Nationales des Forces Vives de la Nation sur le Système de Rémunération des Agents Publics de l'Etat

4-Stas Kolenikov (2016), *Post-Stratification or non-response Adjustment ?* Survey practice, vol. 9, Issue 3

6. Annexe : Questionnaire de l'enquête

CONSENTEMENT ECLAIRE: OPINION SUR LE SYSTEME DE REMUNERATION DES AGENTS PUBLICS DE L'ETAT BURKINABE

DESCRIPTION DE L'ETUDE : Vous êtes invité à participer à une étude visant à recueillir l'opinion des Agents Publics de l'Etat sur le système de rémunération des Agents Publics de l'Etat. L'Etude est basée sur un sondage dont la participation va consister à répondre à une série de questions contenues dans un questionnaire déployé sur téléphone. Le questionnaire est auto-administré, c'est-à-dire que vous allez répondre vous-même aux questions et soumettre directement vos réponses sur le server sans que personne ne puisse les identifier. L'étude est conduite par une équipe de chercheurs, membres de **l'Association des Data Scientists Professionnels du Burkina Faso** (Récépissé N° : N00000214601 du 17/07/2017, MATD).

OBJECTIF DE L'ETUDE : Mesurer l'opinion des Agents Publics de l'Etat sur les questions liées au système de rémunération et mettre les résultats à la disposition des acteurs et du public pour alimenter les discussions sur les réformes portant sur le système de rémunération. Le rapport de l'étude sera rendu public à travers la presse.

RISQUES ET BENEFICES : Il n'y a aucun risque associé à votre participation à cette étude. L'étude est **anonyme** et personne ne pourra identifier votre opinion. Votre participation est **volontaire** et vous êtes libre de la suspendre à tout moment sans que cela ne vous porte préjudice. Il n'existe pas de bénéfices directs liés à votre participation. Toutefois, les résultats pourront orienter les discussions au niveau national et guider les acteurs dans le processus de réformes futures sur le système de rémunération en votre faveur.

GESTION DES DONNEES ET CONFIDENTIALITE : Vos réponses seront stockées et sécurisées avec un mot de passe. Les données seront anonymisées de sorte que personne ne puisse identifier les réponses individuelles. Les données collectées serviront uniquement à mesurer l'opinion sur le système de rémunération.

DUREE DE L'ENTRETIEN : Le remplissage du questionnaire vous prendra entre **2 et 4 minutes**.

CONTACTS DE L'EQUIPE DE RECHERCHE : Si vous avez des questions, vous pouvez contacter les personnes suivantes, membres de l'équipe de recherche :

Baguinébié Bazongo

E-mail : bazongo15@gmail.com

Zakarya Ramdé ; E-mail : ramdezakarya88@yahoo.fr

Q01. Pensez-vous que le système de rémunération actuel des Agents Publics de l'Etat est équitable (rémunération basée sur mérite)?

1. Oui, équitable

2. Non, inéquitable
3. Ne sait pas

Q02. Avez-vous examiné les recommandations de la conférence nationale des forces vives sur le système de rémunération ?

1. Oui, toutes les recommandations
2. Oui, certaines recommandations
3. Non, aucune recommandation

Q03. Etes-vous favorable que le Gouvernement mette en œuvre les recommandations assorties de la conférence nationale des forces vives sur le système de rémunération ?

1. Oui, toutes les recommandations
2. Oui, certaines recommandations
3. Non, aucune recommandation

Q04. Parmi les recommandations suivantes de la conférence, quelles sont celles que vous souhaitez la mise en œuvre en début de l'année 2019 ?

1. Auditer les diplômés ayant servi au recrutement des Agents
2. Exclure tous les agents ayant fraudé sur leurs diplômes
3. Réduire les écarts indemnitaires entre les différentes catégories
4. Réduire les écarts indemnitaires entre les agents de même catégorie
5. Harmoniser les frais de mission à l'intérieur
6. Augmenter les frais de mission à l'extérieur
7. Instaurer un système biométrique de contrôle de présence des Agents
8. Sans opinion

Q05. Quel est votre avis sur le fait d'avoir associé la société civile et les leaders religieux aux échanges lors de la conférence nationale des forces vives de la nation?

1. Une bonne idée
2. Une mauvaise idée
3. Sans opinion

Q06. Certains syndicats ont refusé de participer à la conférence nationale des forces vives de la Nation sur le système de rémunération. Ont-ils fait le bon choix selon vous ?

1. Oui, bon choix
2. Non, mauvais choix
3. Sans opinion

Q07. Etes-vous confiant que le Gouvernement mettra en œuvre en 2019 toutes les recommandations de la conférence des forces vives de la nation ?

1. Oui, toutes les recommandations
2. Oui, certaines recommandations
3. Non, aucune recommandation
4. Sans opinion

Q08. Si vous devez faire des propositions dans le cadre des réformes à venir, quel est le salaire mensuel net (base + indemnités) que vous proposerez pour un Agent de votre catégorie pour mieux vivre?

|_____| FCFA

Q09. A défaut du salaire proposé précédemment, quel est le salaire mensuel minimum que vous exigez?

|_____| FCFA

Q10. Une des recommandations de la conférence est d'examiner les départs volontaires à la retraite. Accepterez-vous un départ volontaire (avant l'âge officiel) à la retraite si l'Etat vous le propose ?

1. Oui
2. Non
3. Ça depend

Q11. Pensez-vous que les revendications des travailleurs du public sont parfois exagérées ?

1. Oui, toutes les revendications
2. Oui, certaines revendications
3. Non, aucune revendication
4. Ne sais pas

Q12. Pensez-vous que l'Etat a actuellement les ressources nécessaires pour satisfaire toutes les revendications des travailleurs du public ?

1. Oui, toutes les revendications
2. Oui, certaines revendications
3. Non, aucune revendication
4. Ne sait pas

Q13. Quelle est votre catégorie professionnelle actuelle ?

1. P
1. A
2. B
3. C
4. D
5. E
6. Autre

Q14. Quelle est votre ancienneté (en années révolues) dans la fonction publique (depuis votre recrutement) ?

|_____| ans

Q15. Quel est votre âge en années révolues?

|_____| ans

Q16. Etes-vous un homme ou une femme ?

1. Homme
2. Femme

Q17. Etes-vous actuellement employé (e) dans un Ministère ou une Institution de l'Etat?

1. Ministère (y compris la présidence du Faso)
2. Institution de l'Etat

Q18. Dans quel Ministère êtes-vous employé(e) actuellement?

1. MAAH (Agriculture)
2. MAEC (Af. Étrangères)
3. MATD (Décentralisation)
4. MCAT (Tourisme)
5. MCIA (Commerce)

6. MCRPPG (Communication)
7. MDNAC (Défense)
8. MDNP (Postes)
9. ME (Energie)
10. MEA (Assainissement)
11. MEECC (Environnement)
12. MENA (Education)
13. MESRSI (Enseignement sup.)
14. MFPTS (Fonction publique)
15. MFSNF (Femme)
16. MI (Infrastructure)
17. MIBE (Intégration)
18. MINEFID (Economie)
19. MJDCPCGS (Justice)
20. MJFIP (Jeunesse et emploi)

Q19. Dans quelle institution de l'Etat êtes-vous employé (e) actuellement ?

1. ASCE-LC
2. Cours des comptes
3. Conseil Economique et Social
4. Conseil Supérieur de la Communication
5. Commission Electorale Nationale Indépendante
6. Secrétariat général du Gouvernement
7. Grande Chancellerie des Ordres Burkinabè
8. Autre Institution de l'Etat

Q20. Quelles suggestions faites-vous pour améliorer le système de rémunération des Agents publics de l'Etat ?

Merci pour votre collaboration

